

Dates	Prix	Durée	Lieu
<ul style="list-style-type: none"> • 28 février au 3 mars 2023 • 17 au 21 avril 2023 • 23 au 26 mai 2023 • 17 au 21 juillet 2023 • 18 au 22 septembre 2023 • 7 au 10 novembre 2023 • 12 au 15 décembre 2023 	1590 € HT (Frais CoNSOL 50 € HT inclus)	3 jours	28 fév. au 3 mars : Strasbourg-Illkirch 12 au 15 déc. : Strasbourg-Illkirch 23 au 26 mai : Paris 7 au 10 nov. : Lyon Autres dates en visio.
	Type	Inscription	
	Inter	lz@irepa-laser.com	

IREPA LASER est membre de la Commission Nationale de Sécurité Optique & Laser qui garantit la compétence des formateurs, le contenu des formations et le respect d'une charte de qualité. D'autre part des frais sont perçus par la CoNSOL au titre de l'inscription des participants dans le fichier national des Personnes Compétentes en Sécurité Laser (pour plus d'information, nous contacter). Ce module de formation répond aux exigences du décret 2010-750 et de la charte fixée par la CoNSOL. Il est destiné aux responsables sécurité laser, aux responsables d'installations laser ou aux agents HSE ayant pour mission l'analyse des risques dans tous les domaines des applications du laser.

■ Personnes concernées et pré-requis

Personnes concernées

- Personnes référentes en matière de sécurité laser et ayant également accès à des niveaux d'exposition supérieurs aux valeurs limites d'exposition.
- Classes autorisées : Toutes les classes.
- Responsables sécurité, animateurs sécurité, agents HSE, ingénieurs maintenance, chefs d'atelier, membres CHSCT, médecins...

Pré-requis

- Niveau mathématiques Bac pro

■ Programme

Les lasers industriels

- Propriétés du faisceau laser
- Applications industrielles
- Radiométrie

La réglementation et la normalisation

- Conformité des systèmes
- La classification des lasers (+ TD)
- Les valeurs limites d'exposition (+TD)

Contrôle des acquis et validation du niveau 3

Recensement des risques lasers

- Les risques annexes au faisceau laser
- Les effets physiologiques

Etude de cas sur machine laser

- Effets biologiques
- Mesure d'exposition

La prévention et la protection

- Les principes généraux de protection
- Les protecteurs individuels et collectifs
- La maintenance : facteur aggravant
- L'implantation sur un site et la signalétique
- Analyse de risques

Présentation des outils d'animation

■ Objectifs

- Identifier les risques laser généraux inhérents à l'utilisation des lasers
- Identifier les risques spécifiques propres à chacune des applications
- Evaluer les risques d'une installation
- Se mettre en conformité vis-à-vis de la réglementation du travail
- Utiliser les moyens de prévention et de protection adaptés
- Animer une séance de formation sécurité

■ Validation

Attestation de formation de Personne Compétente en Sécurité Laser (Homologué par la CoNSOL. Le titulaire sera référencé dans le fichier national des PCSL).

■ Responsable technique et pédagogique

Franck RIGOLET